

CMCAS SEINE SAINT DENIS

27 RUE DE LA CONVENTION
93120 LA COURNEUVE

Compte-rendu relatif à notre mission d'audit des comptes
annuels clos le 31/12/2019

Confidentiel



SOMMAIRE

1. Rappel du contexte et des limites de notre mission
2. Déroulement général de notre mission
3. Faits significatifs de l'année 2019
4. Analyse des variations 2018-2019
 - a) Compte de résultat
 - b) Bilan
 - c) Bilan fonctionnel
5. Remarques sur les comptes annuels
6. Opinion émise



1. Rappel du contexte et des limites de notre mission

Nous avons été choisis par la Session du Comité de Coordination des CMCAS du 05 juillet 2018 et avons effectué un audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces comptes ont été préparés sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer notre opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet audit conformément aux dispositions des normes professionnelles de l'Ordre des Experts-Comptables applicables à la mission d'audit des états financiers.

Nous tenons à souligner que, du fait du recours à la technique des sondages et des autres limites inhérentes à l'audit, ainsi que de celles inhérentes au fonctionnement de tout système comptable et de contrôle interne, le risque de non détection d'une anomalie significative ne peut être totalement éliminé. Pour les mêmes raisons, nous ne pouvons non plus vous donner l'assurance que toutes les déficiences majeures dans le système comptable et de contrôle interne auront pu être identifiées.

Nous avons émis notre opinion sur les comptes clos le 31 décembre 2019. Le présent document a pour objet de vous rendre compte du déroulement de nos travaux, de faits significatifs de l'exercice, de l'analyse des variations entre 2018 et 2019 (bilan et compte de résultat), des points relevés au cours de l'audit nécessitant une amélioration.

Béatrice LAROCHE



2. Déroulement général de notre mission

Phases de la mission	Dates 2020	Oui/Non?
Transmission de la note de clôture à la CMCAS		
Respect des délais de remontée des documents comptables à la plateforme		
- au plus tard :	10/01/2020	Non
- au plus tard :	07/02/2020	Oui
Remise du dossier de révision (tous les cycles) à nos équipes	13/03/2020	
Envoi des questions à la plateforme	14/04/2020	
Validation de la balance générale définitive par 2AS	13/05/2020	
Transmission par la plateforme et validation des comptes annuels	18/05/2020	
Transmission par 2AS de l'attestation d'audit à la CMCAS	18/05/2020	
Conseil d'Administration	A déterminer	



2. Déroulement général de notre mission (suite)

Précisions:

- Les dossiers de travail sont traités par le Cabinet 2AS en fonction de la date du Conseil d'Administration et de la date de mise à disposition du dossier par la PFSAC ;
- L'analyse des dossiers donne lieu à une ou plusieurs demandes d'informations et d'explications dont le Cabinet 2AS doit exploiter les retours ;
- Une fois la balance générale arrêtée, la PFSAC élabore les comptes annuels que le Cabinet 2AS contrôle et dont il peut être amené à demander des modifications ;
- Une fois les comptes annuels validés, la CMCAS nous transmet la lettre d'affirmation signée par le Président et l'attestation d'audit est émise ;
- Pour information, au 31 décembre 2019 une confirmation bancaire a été effectuée, permettant de valider les soldes, les habilitations et les engagements hors bilan éventuellement existants.



2. Déroulement général de notre mission (suite)

Rappel des propositions entérinées lors de la Session du Comité de Coordination du 9 janvier 2014 concernant l'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'Administration des CMCAS :

« La CMCAS a la possibilité dès la mi-mars 2020 d'effectuer une analyse de la consommation budgétaire de la CMCAS pour 2019. Le Conseil d'Administration en charge de cette analyse pourra, à partir du suivi budgétaire automatisé (SBA), constater le résultat budgétaire provisoire, justifier de l'utilisation de la dotation 2019 et être utilisé lors des Assemblées Générales de SLVies.

Lors d'un Conseil d'Administration suivant, il appartiendra à ce dernier d'arrêter les comptes annuels 2019 sur la base du rapport d'audit émis par l'expert-comptable, d'arrêter le résultat budgétaire 2019 définitif et de proposer l'affectation du résultat comptable 2019 à l'Assemblée Générale. »



3. Faits significatifs de l'année 2019

- Résultat bénéficiaire
- Capitaux propres reconstitués



4. Analyse des variations 2018-2019

a) Compte de résultat

Le compte de résultat 2019 et les variations par rapport à 2018 sont présentés dans le tableau ci-contre.

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018	Var 2019 / 2018	Var. %
Dotations statutaires pour gestion des activités	1 864 414	1 782 514	81 900	5%
Participation des bénéficiaires	218 664	274 753	-56 089	-20%
Prestations de services	5 973	688	5 285	768%
Reprise amts, prov, transf charges	162 459	215 708	-53 249	-25%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 251 510	2 273 663	-22 153	-1%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 144	4 427	3 718	84%
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	105 142	130 180	-25 038	-19%
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	2 364 796	2 408 270	-43 474	-2%



4. Analyse des variations 2018-2019

a) Compte de résultat

Le compte de résultat 2019 et les variations par rapport à 2018 sont présentés dans le tableau ci-contre.

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	Var 2019 / 2018	Var. %
Achats non stockés	566 219	758 262	-192 043	-25%
Autres charges externes	905 364	1 022 843	-117 479	-11%
Impôts et versements assimilés	5 873	8 476	-2 602	-31%
Charges de personnel	294 220	359 052	-64 832	-18%
Dotation amortissements prov.	16 315	47 537	-31 222	-66%
Autres charges	351 814	411 862	-60 048	-15%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 139 804	2 608 031	-468 227	-18%
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	3 385	6 673	-3 288	-49%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 460	1 560	900	58%
TOTAL GENERAL DES CHARGES	2 145 649	2 616 265	-470 615	-18%

4. Analyse des variations 2018-2019

a) Compte de résultat

Les points clés mis en évidence sont les suivants :

- ❖ Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 219K€ contre un déficit de 207K€ pour l'exercice 2018.
- ❖ Les principaux postes de l'exercice en % des produits d'exploitation sont :
 - Produits / Dotations statutaires (83%) pour 1 864K€
 - Charges / Autres charges externes (40%) pour 905K€
 - Charges / Achats non stockés (25%) pour 566K€
- ❖ Analyse des variations du compte de résultat entre 2018 et 2019 :
 - Dotations statutaires (+5% +82K€) :
 - Contribution article 25 (+112K€)
 - Contribution fonds ASS (-30K€)
 - Participations des bénéficiaires (-20% -56K€) : diminution corrélée à la baisse des achats de séjours et autres prestations aux bénéficiaires.
 - Transferts de charges et reprises de provisions (-25% -53K€) : la diminution provient essentiellement de la baisse du produit à recevoir relatif à l'écrêtement de charges sociales entre 2019 et 2018 inscrit en transfert de charges. Le produit à recevoir lié à l'écrêtement 2019 s'élève à 124K€, contre 162K€ pour 2018 soit une diminution de 38K€.
 - Produits exceptionnels (-19% -25K€) : baisse principalement liée à la diminution de la contribution transitoire affectée aux projets des CMCAS (-32K).



4. Analyse des variations 2018-2019

a) Compte de résultat

Les points clés mis en évidence sont les suivants :

❖ Analyse des variations du compte de résultat entre 2018 et 2019 (suite) :

- **Achats non stockés (-25% -192K€) :**
 - Baisse des achats de séjours (-13K€)
 - Baisse des achats de prestations d'activités sociales (-114K€)
 - Baisse des achats de fournitures (-66K€)
- **Autres charges externes (-11% -117k€) :**
 - Diminution des postes suivants : dépenses de transports aux bénéficiaires (-22K€), locations diverses (-19K€), entretien/maintenance (-4K€), personnel intérimaire (-21K€), catalogues/communication (-35K€) et frais de formation (-28K€).
 - Augmentation des charges de personnel MAD tripartites (+11K€).
- **Charges de personnel (-18% -65K€) :** baisse du montant des charges de personnel statutaire historique facturées par l'Unité.
- **Autres charges (-15% -60K€) :** Baisse des charges spécifiques d'actions sociales de 60K€ dont 30K€ correspondent à des dépenses d'actions sanitaires et sociales (ASS). La variation des dépenses ASS n'a pas d'impact sur le résultat car la charge est compensée par un produit à due concurrence.



4. Analyse des variations 2018-2019

b) Bilan

Le bilan 2019 et les variations par rapport à 2018 sont présentés dans le tableau ci-contre.

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018	Var 2019/2018	Var. %
ACTIF IMMOBILISE NET				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 245	3 029	1 216	40%
PARTICIPATIONS	52 086	51 320	766	1%
PRETS	1 850	2 967	-1 117	-38%
DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	1 400	0	1 400	0%
TOTAL I	59 581	57 316	2 264	4%
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACPTES VERSES/CDES	28 887	20 991	7 896	38%
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 847	9 464	-4 617	-49%
S.S. ET AUTR ORGANISM SOCIAUX	216	216	0	0%
AUTRES CREANCES	62 031	24 036	37 995	158%
CREANCES DIVERSES	244 123	135 765	108 358	80%
DISPONIBILITES	3 191 227	2 178 956	1 012 271	46%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	29 132	37 723	-8 591	-23%
TOTAL II	3 560 462	2 407 151	1 153 311	48%
TOTAL GENERAL	3 620 042	2 464 467	1 155 575	47%



4. Analyse des variations 2018-2019

b) Bilan

Le bilan 2019 et les variations par rapport à 2018 sont présentés dans le tableau ci-contre.

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018	Var 2019/2018	Var. %
AUTRES RESERVES	28 068	196 019	-167 951	-86%
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-40 044	0	-40 044	0%
RESULTAT DE L'EXERCICE	219 147	-207 995	427 141	-205%
TOTAL CAPITAUX	207 171	-11 975	219 147	-1830%
EMPRUNTS	808	0	808	0%
DETTES FOURNISSEURS	59 611	68 114	-8 503	-12%
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 435	2 763	2 672	97%
AUTRES DETTES	902 897	748 271	154 625	21%
AUTRES	2 444 120	1 657 294	786 826	47%
TOTAL DETTES	3 412 871	2 476 442	936 429	38%
TOTAL GENERAL	3 620 042	2 464 467	1 155 575	47%

4. Analyse des variations 2018-2019

b) Bilan

Les points clés mis en évidence sont les suivants :

- L'actif net immobilisé représente 2% de l'actif au 31/12/2019. Celui-ci augmente de 4% passant de 57K€ (2018) à 60K€ (2019). On notera quelques acquisitions non significatives.
- Les disponibilités représentent 88% de l'actif au 31/12/2019. Les liquidités de fin d'exercice s'élèvent à 3 191K€, soit une augmentation de 1 012K€ par rapport à l'exercice précédent.
- L'augmentation des autres créances de 38K€ provient principalement :
 - de la refacturation à la CCAS des charges liées au transport Soulac 2018 pour 26K€.
 - de la facturation à ENGIE de l'article 22 de 2018 pour 10K€ (cette facturation est neutre pour le résultat 2019 car le produit à recevoir constaté en 2018 a été repris sur l'exercice 2019). A noter que cette créance fait l'objet d'une provision à 100%.
- L'augmentation de créances diverses de 108K€ provient essentiellement de la comptabilisation du produit à recevoir lié à l'écrêtement 2019 pour 124K€.



4. Analyse des variations 2018-2019

b) Bilan

Les points clés mis en évidence sont les suivants :

- Au 31/12/2018, le déficit 2018 de 208K€ faisait passer les capitaux propres de la CMCAS à un montant négatif de 12K€.
- Au 31/12/2019, le déficit 2018 a été imputé pour 168K€ sur les Réserves Diverses Activités et pour 40K€ en report à nouveau débiteur. Le bénéfice généré sur l'exercice 2019 (219K€) permet de reconstituer des capitaux propres. Ce bénéfice déduction faite du report à nouveau débiteur pourra ensuite être imputé en Réserves Diverses Activités au cours de l'exercice 2020.
- Les autres réserves s'élèvent à 28K€ au 31/12/2019, contre 196K€ au 31/12/2018. Cette diminution s'explique par l'imputation du déficit sur les Réserves Diverses Activités. Au 31/12/2019, les autres réserves se composent uniquement du fonds de trésorerie des prêts d'honneurs.
- Les autres dettes augmentent de 155K€ (+21%) sur l'exercice 2019. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de la dette envers les Unités du fait du non règlement des charges de personnel statutaire historique (JFP 2019).
- Le poste « Autres » au passif du bilan augmente de 787K€ (+47%) sur l'exercice 2019. Cette hausse s'explique globalement par :
 - l'augmentation des charges à payer relatives aux charges de personnel MAD tripartites 2019 d'un montant de 761K€.
 - l'augmentation des charges à payer relatives au loyer 2019 de la CMCAS pour 36K€.



4. Analyse des variations 2018-2019

c) Bilan fonctionnel

Le bilan fonctionnel 2019 et les variations par rapport à 2018 sont présentés dans le tableau ci-contre.

BILAN FONCTIONNEL CMCAS 0621 SEINE SAINT DENIS				
En €	31/12/2019	31/12/2018	Var. 2019 / 2018	Var.%
Réserves (1)	28 068	196 019	-167 951	-86%
Report à nouveau débiteur (1)	-40 044	0	-40 044	0%
Résultat de l'exercice (2)	219 147	-207 995	427 141	-205%
Capitaux propres (1) + (2) = (3)	207 171	-11 975	219 147	-1830%
Quasi fonds propres (Prov pour R&C, subv, emprunts) (4)	808	0	808	0%
Ressources stables (3) + (4) = (7)	207 979	-11 975	219 955	-1837%
Immobilisations nettes (5)	59 581	57 316	2 264	4%
Fonds de roulement (7) - (5) = (12)	148 399	-69 292	217 690	-314%
Besoin en fonds de roulement (Créances nettes - Dettes courantes) (8)	-3 042 828	-2 248 248	-794 580	35%
Disponibilités (10)	3 191 227	2 178 956	1 012 271	46%
Trésorerie nette (12)-(8) = (a)	3 191 227	2 178 956	1 012 271	46%



4. Analyse des variations 2018-2019

c) Bilan fonctionnel

- Les ressources stables financent les immobilisations nettes et dégagent un fonds de roulement de 148K€ qui additionné au BFR négatif (ressource) de 3 043K€ génère une trésorerie nette positive de 3 191K€.
- On peut noter une augmentation du fonds de roulement de 218K€ qui s'explique essentiellement par l'intégration aux capitaux propres du bénéfice 2019 de 219K€.
- Le BFR négatif s'améliore (+35% +795K€) car les dettes ont augmenté de 936K€ tandis que les créances n'ont augmenté que de 141K€. Le BFR négatif (ressource) s'élève à 3 043K€ au 31/12/19, contre 2 248K€ au 31/12/18.
- L'augmentation du fonds de roulement de 218K€ couplée à la hausse du BFR négatif de 795K€ a pour conséquence une croissance importante de la trésorerie de fin d'exercice (+46% +1 012K€).



5. Remarques sur les comptes annuels

Les points clés relevés au cours de nos travaux sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention sont les suivants :

Général :

- Les délibérations du Conseil d'administration d'arrêté des comptes 2018 et de l'Assemblée générale d'approbation des comptes 2018 n'ont pas été correctement rédigées, en particulier sur les mentions relatives à l'affectation du résultat 2018. En effet, le déficit 2018 de 208K€ étant supérieur aux Réserves Diverses Activités au 31/12/18 de 168K€, il aurait été judicieux de préciser que le reliquat du déficit de 40K€ soit imputé en Report A Nouveau Débitéur.
Comptablement, l'affectation du résultat 2018 a été automatiquement imputé comme notre préconisation ci-dessus.
- Les mesures drastiques sur le budget 2019 décidées lors du CA du 11/06/2019 ont permis de terminer l'exercice 2019 avec un résultat positif de 219K€. Les capitaux propres ont ainsi pu être reconstitués. Les capitaux propres au 31/12/2019 s'élèvent à +207K€, contre -12K€ au 31/12/2018. La situation semble être en bonne voie.
- Le solde affiché des réserves budgétaires de la CMCAS est de 302K€ et l'évolution des données comptables et budgétaires des 5 dernières années est la suivante :

Année	Solde budgétaire N-1	Solde budgétaire N	Consommation budgétaire (1)	Résultat comptable (2)	Ecart (1) + (2)
2015	352	384	-32	26	-6
2016	384	372	12	-15	-3
2017	372	292	80	-83	-3
2018	292	86	206	-208	-2
2019	86	302	-216	219	3

- Le solde net des dettes et des créances d'exploitation au 31/12/2019 s'élève à 3 043K€ et la trésorerie de fin d'exercice s'élève à 3 191K€. Il en résulte un excédent de 148K€ qui permet de couvrir l'ensemble des dettes à la clôture de l'exercice. (en comparaison à 2018, la CMCAS était dans une situation d'insuffisance d'un montant de 69K€).
- Nous attirons votre attention sur le fait que le montant élevé de la trésorerie (3 191K€) provient du fait qu'il existe des dettes non réglées aux Unités à hauteur de 3 260K€ (MAD, loyers et cotisations sur salaires).
- Par conséquent, nous vous recommandons de poursuivre les mesures prises en 2019 afin de continuer sur cette bonne voie.



5. Remarques sur les comptes annuels

Les points clés relevés au cours de nos travaux sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention sont les suivants :

Charges et produits :

- Les loyers ne sont pas facturés par les Unités depuis l'exercice 2014. Ces dettes non réglées ont été provisionnées au cours des exercices et s'élèvent au 31/12/2019 à 213K€ (5 années).
- Les factures de personnel (statutaire historique/ JFP) ne sont pas réglées aux Unités depuis l'exercice 2016 et ce montant s'élève à 752K€ au 31/12/2019.
- Les MAD tripartites ne sont pas facturées par les Unités depuis l'exercice 2015. Ces dettes non réglées ont été provisionnées au cours des exercices et s'élèvent au 31/12/2019 à 2 295K€.
- D'anciennes créances (dossier Coulibaly, dossier LNI, ...) évaluées à 56K€ pourraient être examinées par la CA et faire l'objet d'une décision pour un éventuel passage en perte sur 2020.

Immobilisations :

- Pas d'inventaire physique des immobilisations depuis plusieurs années.
- Immobilisations financières : Compte annuels non obtenus pour 2019 concernant la SCI dans laquelle la CMCAS a des participations (à noter que les parts de la SCI sont provisionnés à 100%).

Engagements hors bilan :

- Les contrats de locations longue durée n'ont pas été transmis à la plateforme comptable.



6. Opinion émise

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la session du Comité, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CMCAS SEINE SAINT DENIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel comptable qui leur est applicable.

